

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

INSERIONS — page 10 fr. à ligne; Echos: 5 fr.; 2° page 3 fr. Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef: Em. LACROIX C. C. P. 2523 St-Germain

Abonnements Hebdomadaire Tunisie-Constantine: 12 fr. par an France: 15 fr. — Etranger: 20 fr.

Commissions, Commissions! jamais on en aura tant vu

Quelle drôle de période sera pour la posterité les temps que nous aurons vécus !

Hier, dans ce journal, nous exposions la psychose administrative parlementaire et gouvernementale qui, infailliblement, conduit aux scandales financiers après avoir passé par le stade du trafic d'influence; aujourd'hui nous parlons un peu de toutes ces commissions qui naissent et s'épanouissent sur le terrain fertile d'une société en pleine décomposition.

Que sont d'abord la plupart de ces personnalités qui se sont donné, ou auxquels on a donné la charge facile de représenter, non pas les intérêts de la collectivité, mais leurs propres intérêts, ou, tout au moins, les intérêts de groupements dont ils sont les plus importants actionnaires ? Comment vont-ils être choisis et à quel point peut être autorisée, la voix qu'ils vont faire entendre dans des organismes, en réalité, sans mandats ?

Au surplus il est un principe élémentaire intangible que l'on ne peut transgresser sans engendrer le désordre : on ne peut pas être juge et partie ! Dès l'instant que celui qui parle est personnellement intéressé dans l'affaire, son témoignage même est sujet à caution. Les avis de commissions ainsi composées et chargées d'élaborer des textes qui règlementent des questions d'ordre général sont, à l'origine, entachées d'illegalité; on en revient, sous une autre forme, à ces tribunaux d'exception qui sous la justice du Roi étaient seuls appelés à connaître les délits du clergé ou de la noblesse.

Dans notre société moderne chacun en arrive de la même façon à préparer sa propre réglementation sans s'inquiéter du voisin.

Etait-ce bien la peine de faire une Révolution pour abolir des privilèges lorsqu'avec le même faste, la même outrecuidance, on voit réapparaître la noblesse des magnats de la finance et du pouvoir, qui ne trouve plus devant elle qu'un embryon ennuclé de la bourgeoisie et du Tiers-Etat ?

Le peuple des fonctionnaires et du petit commerce est à plat ventre devant les distributeurs d'une manne qui se fait de jour en jour plus rare. La crise, la crise ! on ne sait dire que cela et pendant ce temps-là Gargantua, par groupes isolés, grignote ses sujets.

De même que Purgon ne connaissait que trois remèdes au service de la thérapeutique, ainsi, de nos jours, on se tire de toute situation ambiguë en désignant n'importe qui pour faire partie d'une commission, d'une délégation ou d'un comité, analysés n'importe comment.

On en a fini et bien fini de la souveraineté populaire, et qu'il s'agisse des chemins, des fonctionnaires ou d'autres groupements vinicoles, viticoles, agricoles, miniers et industriels, dès l'instant qu'on statue deux douzaines d'ingénieurs n'importe où (mais de préférence chez les Beni-Oui-Oui) on ne vérifie plus les raisons du choix de ces délégués, on ne recherche pas les racines profondes qui les attachent aux solutions qu'ils ont proposées; ceux qui sont condamnés par ces tribunaux d'exception lâchent simplement d'étudier ou de retarder la décision qui les atteint.

Plus de courage civique, la peur étroit toutes les consciences, et ce n'est que bien timidement qu'on entend, d'ici, de là, déplorer l'émoussement de libertés si chèrement acquises, mais, il faut bien le dire, trop souvent galvaudées.

Eccourés, des gens qui furent courageux se retirent de l'arène; d'autres honnêtes et droits regardent autour d'eux pour découvrir s'il reste un noyau suffisant décidé à la résistance; bien rares hélas ! sont ceux dont la conscience a résisté aux tentations et aux menaces de toutes sortes.

Bien triste époque vraiment; voilà où nous allions, voilà où nous sommes.

CIVIS.

POUR LES PHILATELISTES

A vendre un lot assez important de timbres tunisiens neufs et oblitérés et un grand nombre de timbres anciens tunisiens, français et des colonies françaises. M. l'Administrateur des propriétés se trouve à Tunis.

FRANCE, TERRE D'ASILE OU DÉPOTOIR

Une conséquence du plébiscite sarrois

Le retour de la Sarre à l'Allemagne n'est pas pour nous surprendre. Un pourcentage aussi élevé de voix en faveur du régime hitlérien n'était pas prévu, mais depuis plus d'un an le docteur Dorn et d'autres informateurs, très au courant des questions allemandes, nous avaient révélé la réponse que ferait la Sarre à la S.D.N. Aussi, ces temps derniers, ne nous sommes-nous jamais laissé prendre au mirage du statu quo, ni aux campagnes intéressées des milieux socialo-communistes.

Le résultat du plébiscite n'en comporte pas moins un problème angoissant : celui du rattachement possible vers notre pays de nombreux Sarrois soucieux d'éviter les représailles éventuelles des nazis.

La tragédie de Pirmasens ne doit pas se renouveler. Les minorités, quelles qu'elles soient, ont le droit d'être respectées.

Faut-il accepter en France tous les réfugiés de la Sarre ?

En la circonstance, comme l'a très judicieusement fait remarquer M. d'Ormesson, le sort des minoritaires engage des responsabilités humaines et non des responsabilités strictement françaises. C'est à la S.D.N. de prévoir un refuge pour ces expatriés. Sous le couvert d'une généreuse tradition de large hospitalité, nous ne saurions ouvrir nos frontières à tous les marxistes allemands. Il leur est loisible de se rendre en U.R.S.S. pour y connaître le bonheur dont ils rêvent de nous imposer la douceur.

Cette immigration massive entraîne trop de danger d'ordre social et d'ordre économique, pour ne pas approuver la proposition du *Matin* : filtrage sérieux et établissement d'une politique permanente des réfugiés pendant leur séjour en France.

Parce que la France est terre d'asile par excellence, nous avons pour habitude d'accueillir indistinctement tous les étrangers qui fuient le joug politique de leur pays.

N'est-ce pas excessif ?

Nous nous défendons de faire œuvre de xénophobie. L'amour de la liberté, la compassion pour des malheureux et même une certaine politique de repopulation nous ont toujours incités à admettre à notre foyer national tous les proscrits de la terre. Nous n'avons pas toujours eu à nous en féliciter, avouons-le. Certains immigrants, en faisant de la France leur patrie d'adoption, nous honorent, mais combien d'autres, oublieux des lois de l'hospitalité, sont pour notre pays des facteurs de désordre et de dissolution ? Notre générosité nous coûte cher : le budget de la Justice et celui de la Santé publique sont fortement grevés par des apports étrangers; celui du Travail, par ces temps de chômage, en subit fâcheusement les contre-coups; notre défense nationale peut même, à l'heure du danger, se trouver compromise.

Ce sont raisons plus que suffisantes pour montrer, à l'avenir, plus de circonspection dans l'admission des étrangers en France et dans leur naturalisation.

Il faut des barrières à la naturalisation

L'attention n'a pas été assez attirée sur ce problème capital pour l'avenir de notre pays.

Sans compter les Levantins, ressortissants plus ou moins lointains de la France, combien de Russes, d'Italiens, de Polonais, d'Espagnols, d'Allemands se sont infiltrés chez nous au point d'y constituer des minorités importantes de population et ont été « francisés » sans enquête sérieuse, sans stage préliminaire et sans remplir toutes les charges et tous les services qui incombent aux citoyens français de souche héréditaire ?

N'est-il pas illogique et imprudent — dans l'espoir d'assimiler rapidement ces nouveaux venus, espoir d'autant plus fallacieux que notre école est loin d'être toujours une école de patriotisme — n'est-il pas illogique et imprudent de leur donner du jour au lendemain les mêmes droits politiques, que ceux qui sont concédés à nos compatriotes ?

BULLETIN

L'AID-KÉBIR

C'est probablement le dimanche 10 mars qu'aura lieu la fête de l'Aid Kebir, la plus grande de l'Islam, que l'on célébrait autrefois, avant cette malheureuse crise, avec un éclat tout particulier.

Les indigènes, bien pourvus d'argent, venaient généralement à Tunis où ils achetaient dans les souks des bijoux et des étoffes soyeuses pour leurs épouses et pour leurs enfants; c'était le bon temps.

Celui-ci reviendra-t-il jamais ? Il faut l'espérer car la France ne peut pas abandonner son protectorat bien qu'elle fasse tout ce qu'il faut pour qu'il lui échappe en refusant la franchise douanière entre la Métropole et elle.

En attendant nous souhaitons que la prochaine fête se passe dans la joie et dans l'espoir de temps meilleurs.

L. de P.

Attention aux avions italiens

A l'occasion de la visite de l'Amerigo Vespucci, une foule énorme est allée visiter ce beau navire où l'accueil réservé aux visiteurs était de la plus parfaite courtoisie.

Pendant la visite un avion italien est passé si bas au-dessus des entrepôts de pétrole que de nombreuses personnes ont été effrayées et se sont demandées si un jour ou l'autre l'accident ne se produirait pas car il paraît qu'il en est toujours ainsi.

Nous appelons sur ce fait l'attention des autorités pour faire défense aux avions italiens de survoler les dépôts de pétrole et d'arriver en longeant le chenal à une hauteur beaucoup plus élevée, comme les avions de la Compagnie Air-France.

La « République » a publié dans son numéro du 9 courant une excellente page consacrée à la Tunisie.

Dans l'article très intéressant de Georges R. Manne il y a bien quelques petites, très petites erreurs, qu'il faut être du pays pour s'en apercevoir.

Que notre confrère lise donc la brochure d'Abd-el-Hac, et il verra où se trouve la ressource pour nous sortir de la crise infernale qui nous étire et dont nous ne sortirons qu'en suivant ses directives et en nous tenant strictement dans les conclusions du rapport de la Commission Tirman.

La donc est le salut avec une avance de fonds et l'égalité douanière entre la France et la Tunisie.

Conférence du Dr Reynal

Jeudi dernier, au Palais des Sociétés Françaises, le docteur Reynal, avec une bonne grâce toute particulière, a bien voulu faire, sous les auspices de l'Association des Infirmières de la Croix-Rouge, une causerie sur la typhoïde et sa prophylaxie, cette maladie infectieuse qui atteint une grande partie de la population de Tunis.

Après quelques mots de bienvenue et de remerciements de la présidente, le docteur Reynal nous dit tout le plaisir qu'il éprouve à se retrouver parmi les infirmières de la Croix-Rouge et nous a fait un exposé très complet de la typhoïde et de sa prophylaxie, avec graphiques et recherches de laboratoires à l'appui.

La décroissance de cette maladie à Tunis, grâce à la vaccination et les différentes analyses de laboratoires nécessaires à déceler le bacille d'Eberth (hémoculture, sérodiagnostic) dans le sang des malades; sa prophylaxie, moyen le plus salubre pour se préserver : la vaccination; en cas de maladie, précautions à prendre, enfin, les complications dont la plus grave est l'hémorragie intestinale.

Envahis progressivement et pacifiquement, nous finissons par ne plus être maîtres chez nous. Bientôt — si nous n'y mettons pas bon ordre — ce seront des étrangers, n'ayant même pas renié leur patrie d'origine et naturalisés de fraîche date, qui nous dicteront et nous imposeront la loi. Déjà, dans les manifestations tumultueuses socialo-communistes, le gros des troupes est constitué par des éléments d'importation. Chassés de chez eux comme indésirables, ils cherchent chez nous à fomentier des troubles; ils veulent pour dominer la rue faire dissoudre les ligues nationales; bientôt, ils seront électeurs et bientôt ils nous obligeront à subir leurs élus.

Il est temps d'endiguer cette dénationalisation de la France

Rien de plus facile, si nous voulons rester nous-mêmes.

Une sélection des immigrants est une mesure indispensable à l'entrée de nos frontières : sélection morale, sélection sanitaire.

Une sorte de mise en quarantaine, de surveillance et d'adaptation doit permettre d'éliminer tous les tarés, tous les parasités, tous les fauteurs de troubles sociaux, toute la pègre.

Un stage d'au moins dix ans doit être prescrit pour l'obtention d'un acte de naturalisation et après accomplissement des charges du service militaire, suivant certaines modalités à déterminer d'après l'âge.

Enfin, après l'octroi de la naturalisation, une nouvelle période de dix ans devrait être exigée pour accorder au nouveau venu la jouissance de tous les droits politiques du citoyen français.

Emettre de telles suggestions, proposer de telles solutions, ce n'est faire ni de xénophobie, ni de chauvinisme. C'est vouloir tout simplement défendre la famille française, protéger l'esprit français. C'est vouloir que la France demeure terre d'asile, mais ne serve pas de dépotoir à toutes les nations.

Docteur Maurice DALLE, Président d'Ordre et Bon Sens.

En terminant ce très substantiel exposé, le docteur Reynal adresse un vibrant appel aux infirmières, auxiliaires et collaboratrices du médecin et montre l'œuvre d'abnégation et de dévouement qu'elles accomplissent auprès des malades.

L'assistance nombreuse a été vivement intéressée par cette instructive causerie et n'a pas ménagé ses applaudissements au docteur Reynal, qui reçut également les remerciements de Mme Prat, présidente.

La Tunisie est perdue si le régime actuel n'est pas amélioré

C'est ainsi que jeudi matin notre Résident général à Tunis résumait la situation de la Régence au cours d'un très remarquable exposé qu'accueillaient les applaudissements unanimes d'une nombreuse assistance de coloniaux.

Il ne dépend que de la Métropole, a affirmé avec force M. Peyrouton, qu'il n'en soit pas ainsi. Le vrai remède est une politique indigène vraiment digne de ce nom. Avant tout une ferme attitude s'impose : il est parfaitement possible de témoigner à ces populations beaucoup d'affection, sans que cette affection prenne l'attitude d'une capitulation.

Bienveillance fondée sur la fermeté et sur la justice, ce fut là le grand principe de la politique appliquée par Gallieni à Madagascar. Elle reste vraie partout et dès que l'on s'en écarte, la machine à des ratés qui finissent par l'arrêt complet.

Et puis cette politique indigène doit être l'œuvre de ceux-là seuls qui ont les responsabilités, mais qui trop souvent restent impuissants parce qu'on les empêche d'agir.

L'immense erreur est d'avoir voulu faire une transposition massive des formules occidentales qui valent pour les peuples homogènes depuis longtemps assis mais qui sont fatales dans des pays neufs où l'on se heurte à de jeunes esprits, à

des âmes troublées dont il s'agit de calmer l'agitation; or on l'augmente !

C'est à cette application caricaturale qu'est dû le lourd malaise qui étirent toute l'Afrique du Nord et que sont venus aggraver les faux prophètes de Paris et d'ailleurs dont nos gouvernements successifs ont eu la bien coupable imprudence de laisser les agissements criminels troubler l'esprit des populations de l'Afrique du Nord.

Notre confrère le « Courrier Colonial », de Paris auquel nous avons emprunté cet article, a parfaitement raison, mais nous tenons à lui faire remarquer que M. Lucien Saint ne s'en est pas laissé conter et qu'il a eu vite mis à la raison les fauteurs de troubles qu'il a expédiés non dans le Sud, mais en Syrie ou ailleurs, tel Taalbi par exemple, l'auteur de la *Tunisie Martyre*, et quelques autres dont Louzon, Fabre, Colrat et d'autres dont les noms nous échappent.

La Tunisie est perdue, a dit M. Peyrouton; il faut la renflouer, lui donner ce que nous avons promis en signant le traité du Bardo, et ne plus chercher à ruiner nos compatriotes qui sont venus ici pour y faire fortune et quand ils l'auront trouvée ont mit l'embargo par des moyens plus ou moins — surtout moins honnêtes — que l'apâche du coin qui vous attend, son surin à la main, pour vous apprendre à vivre. Mais nous nous arrêtons là pour aujourd'hui.

La suite plus tard, s'il y a lieu. L. de PEYRAUD.

Le Pétrole au Maroc

Le pétrole jaillit à 2 kilomètres de Petitjean

Plusieurs tonnes d'huile ont été recueillies en quelques heures

Depuis vendredi la sonde du bureau des recherches et des participations minières, située au Djebel Bou Drâa, à 2 kilomètres environ de Petit-Jean, produit du pétrole. C'est là une nouvelle de grande importance, car elle confirme l'opinion de certains géologues suivant laquelle le Djebel Tselfat n'est point le seul gisement pétrolier du Maroc.

Une première indication en faveur du Djebel Bou Drâa a été recueillie encore en 1921; à cette époque, en effet, une sonde a été posée au pied du Djebel Outila sur les indications d'un sourcier, le D^r Maïneau, cette sonde a été poussée jusqu'à 260 mètres de profondeur et n'a donné aucun résultat, la profondeur du forage ayant été insuffisante et le point de pose se trouvant nettement décalé par rapport à l'axe de l'anticlinal.

Il n'empêche que des indications géologiques, recueillies au cours du forage, ont été des plus significatives et ouvraient d'autres horizons.

En effet, le Djebel Outila est le prolongement exact vers le Sud Ouest du Djebel Bou Drâa et continue par virgations successives jusqu'à l'oued Beth.

Dès lors, le Djebel Bou Drâa était, en quelque sorte, prédestiné à recevoir une sonde. Le jaillissement de la sonde du Tselfat n° 26, a été, en dehors de son intérêt propre, une nouvelle indication en faveur du Djebel Bou Drâa.

C'est, en effet, peu après l'incendie de cette sonde qu'a été posée celle de Bou Drâa sur les indications de l'ingénieur suisse Bruderer.

La sonde a été placée presque au sommet, et on a eu d'assez grosses difficultés au départ à cause d'ennuis instrumentaux.

En effet, aux 50 mètres, le premier tube de la colonne de forage s'est dévissé et on a même songé à abandonner le forage pour en commencer un autre un peu à l'écart. Or, en arrivant à 175^m mètre, on a constaté les premières traces d'huile. Un puisage a été organisé, et plusieurs tonnes d'huile ont été recueillies en quelques heures.

Ce résultat est des plus concluants. Il comporte même d'autres indications, notamment celle de l'existence du pétrole dans les anticlinaux de l'oued Beth.

Il est à noter aussi que les sources thermales de Moulay Yacoub se trouvent sur la même ligne géologique.

La découverte du pétrole au Djebel Bou-Drâa apporte donc une preuve nouvelle de l'existence d'un bassin pétrolier beaucoup plus étendu que l'on n'était autorisé de le supposer auparavant.

Echos et Nouvelles

NAISSANCE

Notre excellent ami le général de division Slim Dziri, secrétaire particulier de S. A. le Bey, vient d'avoir la joie de voir un petit-fils chez sa fille Lella Mathari, khalifa à la Médina.

Nous formons des vœux de bonheur et de bonne santé pour le nouveau-né et adressons nos félicitations aux parents et grands-parents.

DANS LA LEGION D'HONNEUR

Toutes nos félicitations à notre vieil ami M. Truillot, de Tébesa, qui vient de recevoir la croix de la Légion d'honneur.

SPORT ET BEAUTE

Du « Madécasse » de Tananarive : Un journal anglais s'inquiète de l'avenir du type féminin. Sous le titre : « Le sport masculinise-t-il la femme, il écrit :

« Dans son rapport sur les récents jeux olympiques de l'Afrique du Sud, l'honorable B. C. Sims, membre du comité olympique, a fait quelques remarques qui ont suscité une très vive émotion dans les milieux sportifs.

« Il faut constater, dit entre autres le rapporteur, que les femmes athlètes n'ont pas, en général, plu au public. Leur stature, leurs mouvements et leurs muscles étaient complètement masculins, à tel point que rien ne les distinguait des athlètes du sexe fort et que certains spectateurs croyaient sincèrement que les concurrentes étaient en réalité des hommes...

« Quant à moi, malgré leur invraisemblance, je peux très bien comprendre ces affirmations. En effet, le type de l'athlète femme moderne n'est en aucun façon féminin. Ses mouvements sont durs, anguleux, sa démarche pesante et militaire. Sa carrure est tout à fait masculine : épaules larges, hanches étroites, poitrine plate. Sa voix même se modifie : elle devient basse et grave. Les femmes devront modifier leurs méthodes sportives si elles ne veulent pas perdre toute féminité et renoncer à tout sex-appeal. »

CAÏD ET KHALIFAT

Il y a quelques mois le Résident Général était de passage dans un caïdat des environs de Sfax, et c'est à peine si le Caïd se mit en frais pour le recevoir; peut-être n'avait-il pas été prévenu à temps, car une dioufa demanda évidemment plusieurs jours pour la préparer ?

D'autre part, on nous signale, et le fait aurait été publié dans un journal de Sfax que nous ne recevons pas, que le Khalifat a réservé une brillante réception au Contrôleur civil de passage dans la localité.

Comparons les deux attitudes et demandons-nous si ce mécréant de Caïd ne mériterait pas un bon coup de balai pour lui apprendre à vivre.

HEUREUX PAYS !

C'est l'île de la Réunion qui a un budget laissant un bon dix quinze millions qui ont été versés à la caisse de réserve.

Et naturellement tous nos confrères de Bourbon, la « Victoire Sociale », le « Réveil de S. Pierre » se félicitent de ce résultat qui est dû au Gouverneur par intérim M. Fabre, qui fut l'adjoint du Gouverneur Repiquet.

L'ARRACHAGE DES VIGNES

La Métropole nous contraint à arracher nos vignes, ce qui est un crime sans nom, car le pays va redevenir ce qu'il était il y a 40 à 45 ans, c'est-à-dire un pays désert et inhabitable.

Mais nous pensions que l'arrachage ne devait se produire qu'en partie, c'est-à-dire deux plants sur cinq, tandis que nous lions depuis quelque temps, au « Journal Officiel Tunisien », des offres pour des vignobles complets.

On comprend parfaitement que toutes ces offres proviennent plutôt de la crise pour se procurer un peu d'argent que de l'envie d'arracher des plants de vigne dont on était si fier.

UN DJERBI QUI A AMASSE

UN GROS MAGOT

Mais quand ? Est-ce pendant ou après la guerre ? Il faudrait le savoir car on n'acquiert pas 22 millions, plus les droits d'enregistrement, sans avoir un peu spéculé.

La Commission des Bénéfices de Guerre devrait chercher à éclaircir l'origine de cette fortune qui n'a pu être acquise en vendant du gruyère ou des sardines à l'huile.

LES COMMUNISTES DANS LA SEINE

La proie pour l'ombre. Les communistes se flattent d'enlever la Municipalité de Boulogne à notre ami, M. Morizet, sénateur socialiste de la Seine.

CONTRE LA VENTE

DES TIMBRES-PRIME

La Chambre syndicale des négociants de France, réunie sous la présidence de M. J. Waerenier-Mene, a adopté le principe d'une assemblée générale extraordinaire devant siéger à Lyon, le lundi 11 mars, pour examiner l'interdiction de la vente avec primes et de la vente au détail dans les foires et l'organisation de la corporation en vue du projet Marchand.

Le président ayant donné connaissance du décret-loi qui supprime les primes et réglemente les timbres primes en Belgique, les adhérents ont souhaité que le gouvernement français suive cet exemple.

NECROLOGIE

Nous avons appris un peu tard, avec un très vif regret, la mort de M. Canal, ingénieur des Travaux publics, en retraite, décédé à l'âge de 90 ans.

Le défunt était le père de notre regretté confrère Albert Canal, décédé il y a quelques années.

En cette triste circonstance nous prions sa famille d'agréer nos plus sincères condoléances.

Administration des Habous

AVIS

Il est donné avis au public que le jeudi 28 courant, à 9 h. du matin, il sera procédé à l'Agence des Habous à Sousse à la mise en adjudication, pour cession à ENZEL, de :

1° un terrain à bâtir dit Saniet El Meddeb, ayant une bonne situation, à Sousse, d'une contenance approximative de 23.370 m², sur une mise à prix de 13.600 fr.

2° un terrain à bâtir comprenant deux lots sur la route de la Corniche, à Sousse, d'une contenance approximative de 9.800 m², sur une mise à prix de 4.900 francs.

3° un terrain près de l'Hôpital Indigène de Sousse, sur la route de Kalaâ Kebira, d'une contenance approximative de 970 m², sur une mise à prix de 475 fr.

4° le lot n. 4 d'un terrain à bâtir, sis à El Afrane, à Saniet El Meddeb, d'une contenance approximative de 2.000 m², sur une mise à prix de 5.000 francs.

5° le lot n. 6, d'un terrain à bâtir, sis à El Afrane, à Saniet El Meddeb, d'une contenance approximative de 1.000 m², sur une mise à prix de 2.000 francs.

6° le lot n. 8, d'un terrain à bâtir, sis à El Afrane, à Saniet El Meddeb, d'une contenance approximative de 290 m², sur une mise à prix de 750 francs.

7° le lot n. 9, d'un terrain à bâtir, sis à El Afrane, à Saniet El Meddeb, d'une contenance approximative de 405 m², sur une mise à prix de 1.205 francs.

8° le lot n. 10, d'un terrain à bâtir, sis à El Afrane, à Saniet El Meddeb, d'une contenance approximative de 780 m², sur une mise à prix de 1.950 francs.

9° un terrain sis dans la banlieue de Sousse à proximité de la gare, d'une contenance approximative de 190 m², sur une mise à prix de 570 francs.

10° une maison située à Hoffret Mehenni, rue Sidi Saïd, n. 9, à Sousse, d'une superficie approximative de 156 m², sur une mise à prix de 1.000 francs.

11° une maison à l'état de ruines, à El Houma El Jouafia, à Hammam Sousse, d'une superficie approximative de 313 m², sur une mise à prix de 190 francs.

12° une boutique, à l'état de ruines, située dans une impasse à Errahba el Foukia, à Hammam Sousse, d'une superficie de 12 m², sur une mise à prix de 60 fr.

13° Treize lots d'un terrain dit EL MECHREFA, à Kalaâ Kebira, Caïdat de Sousse, ayant des cantenances variant entre 475 et 683 m² sur des mises à prix allant de 128 à 240 francs.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Bureau Foncier n. 28 de la Djemaïa ou à l'Agence des Habous à Tunis.

Placement Or

Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère-supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.

S'adresser chez Ange NACCACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis - Tél. : 10.49.

Pour les Philatélistes

47 timbres violets neufs de 0,25.
36 timbres bleus de 0,50.
290 timbres verts de 0,10.
175 timbres rouges de 0,10.
15 timbres verts avec gondole rouge de 2 francs.
115 timbres verts violets, de 0,40.
150 timbres rouges, de 0,75.
400 timbres rouges de 0,02.
49 timbres jaunes de 0,05.
490 timbres gris de 0,20 surchargés, de 0,30.
50 timbres gris, de 0,25.
122 timbres jaunes, de 0,15.
7 timbres bleus de France à 0,30.
125 timbres rouges clairs, de 0,02.
10 timbres aviation, de 0,30.
5 timbres aviation bleus surchargés, de 1,75.
5 timbres aviation rouges, de 1,75.
5 timbres aviation bleus, de 1,75.
545 timbres aviation violets, de 1,75.
7 séries, de 22,30.
Un lot de timbres anciens tunisiens et autres pays à céder aux meilleurs prix. S'adresser aux bureaux du journal.

Station Thermale de KORBOS

Unique en Afrique du Nord, par la vertu de ses eaux et son organisation moderne.

Unique par ses nombreux appartements et villas avec bains à prix réduits

Renseignements : Exploitation Korbos Téléphone : 0



V. DARVAUX
reunis
Téléph. 30.58
7, Rue des Belges
TUNIS
Vêtement
Civils et Militaires
Rayon spécial de décorations et insignes



BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au Capital de 10.000.000 de Francs
Siège Social à Tunis - Succurs. à Sousse, Sfax et Bizerte
Agences : Tunis (Agence A), Béja, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Monastir, Souk-el-Khemis, Ferryville, Gabès, Zarzis, Ebbia Ksour, Nabeul, Djerba.
Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et échéances fixes. — Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays. — Ordres de Bourse. — Dépôts de Titres. — Location de coffres-forts.
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

AGENCE GENERALE D'ASSURANCES

LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle
« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.

S'adresser pour tous renseignements à

MM. Eugène BESSIS & Fils, Agents généraux
4, av. de France — TUNIS — Téléph. 4.79

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

B. BISMUTH

Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire
Fers, aciers marchands
Usine d'Agglom. en ciment à Djebel-Djelloud
ENTREPÔT : 8, Rue de Portugal (prolongée)
BUREAUX : Rue Es-Sadikia

DOMAINE DE POTINVILLE Chaux Hydraulique et Ciments

DEPOT : au Port local de la Société des Chaux et Ciments France-Afrique).
BUREAUX : 29, Av. Jules-Ferry — TUNIS — Téléph. : 1
POTINVILLE, Téléph. N° 3 (Réseau d'Hammam-Lif).

Banque Franco-Tunisienne

des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, Rue d'Alger — Tunis.

Comptoir National d'Escompte de Paris

SOCIÉTÉ ANONYME
Capital 500 millions de francs entièrement versés
AGENCES EN TUNISIE :
Tunis — Béja — Bizerte — Mateur — Monastir — Sfax — Sousse.
ESCOMPTE DE RECouvreMENTS DE BOURSE — CHANGE

Moulins-Concasseurs

Bamfords « LE RAPIDE »

MOULINS pour blé, orge, maïs, café, etc...

1.200 références en Tunisie

Essais, devis et renseignements franco sur demande

INDUSTRIA

70 Avenue de Carthage — TUNIS

C^{ie} Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous rens. s'adres. à l'Agence 3, rue Es-Sadikia
Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 10 h. du matin — Départs de Bizerte pour Marseille les mardis à 17 h.

Office Français Immobilier & Commercial

« ASSURANCES »
(28^e ANNÉE)
28, Rue d'Italie — TUNIS — Téléph. 18.96
qui désire vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouve pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

Plus que jamais

ACHÉTEZ DU TERRAIN

Pour y faire bâtir ou comme placement....

L'acquisition la plus sûre....

C'est celle d'un lot de terrain dans le joli site

HAMMAM-PLAGE-LES-PINS

Plage paisible, élégante, comportant tout l'aménagement moderne, située juste au-delà d'Hammam-Lif

Pour renseignements, visiter ou recevoir plan.

Voir ou écrire :

A. Naccache 6, RUE D'ALGER — TUNIS
Téléph. 10.49

Raymond VALENSI

Ingénieur Architecte

TUNIS — 22, Rue de Russie — TUNIS
DEPOT DE MACHINES AGRICOLES

41, Rue Al-Djazira, 41

DEMANDEZ PARTOUT

le Rhum Chauvet

JULES CURTELIN ET JEAN CASSAR

Représentants-dépôtaires

4, Rue de Flandres — TUNIS

Pianos

ERARD, PLEYEL & HOFMANN

Les Trois marques mondiales

J. & A. Bembaron

7, Rue d'Italie - TUNIS

N.B. — Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défilant toute concurrence

PHARMACIE BLOCH

4, Avenue de France, et Rue Al-Djazira

BLOCH Léon Fils

Pharmacien de 1^{re} Classe

de l'Université de Montpellier

Lauréat de l'Ecole Supérieure d'Alger

Hamam-Lif

Etablissement

Thermal

Municipal

ouvert toute l'année

de 7 h. à 11 h.

et de 14 h. à 18 h.

TOUS LES JOURS LISEZ

« EXCELSIOR »

Grand Hôtel & G^d Hôtel de France

8, rue Léon Roches

TUNIS

Eau courante Ascenseur

12 appartements avec salle de bain privée

Chauffage central partout

Salle pour noces et banquets

J. EYMON Propriétaire

Compagnie Algérienne

Société Anonyme fondée en 1877

Capital : 105.000.000 de Francs entièrement versés

Réserves : 90.000.000 de Francs

Siège Social : PARIS, 50, rue d'Anjou

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE, DE BOURSE ET DE CHANGE

Comptes de dépôts à vue et à préavis

Dépôts à échéance

Escompte et Encaissement de tous Effets

Crédits de Campagne — Avances sur Marchandises

Envois de Fonds — Opérations sur Titres — Garde de Titres

Souscriptions — Paiement de Coupons

Location de compartiments de coffres-forts

Emission de Chèques et de Lettres de Crédit sur tous Pays

Agences en France

et dans toutes les Villes et principales Localités

de l'Algérie et du Maroc

ainsi qu'au Grand Liban et en Syrie

En Tunisie :

Tunis, Béja, Bizerte, Djerba, Gabès, Kairouan,

Le Kef, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Sfax,

Souk-el-Arba, Souk-el-Khemis, Sousse.

Correspondants dans le monde entier

DEMANDEZ PARTOUT LES

apéritifs Licari

Grande Pharmacie du Marché

10, Rue d'Espagne — TUNIS — Tél. 5.85

Paul JARMON, docteur en Pharmacie, Licencié ès-sciences, ex-chef de Travaux à la Faculté de Médecine de Toulouse.

Pharmacie d'ordonnances : Produits purs. Prix modérés. Livraisons à domicile. Expédition à l'Intérieur.

Dépôt Général

de la FARINE LAROUSSE

Maisons recommandées

Artificiers — Ancienne maison Paonessa Père et Fils, Louis Paonessa Fils, successeur, rue de Bretagne - Tunis.

Tunisia-Palace, 1^{er} ordre, au centre de Tunis, des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres — Cuisinè réputée à prix fixe, à la carte — Ascenseur.

Grande Fabrique d'Espirilles Ripoll Mentero et Garcia — Tél. : 24.17 — 1, Rue Al-Djazira, Tunis — Gros, demi-gros, détail.

Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. — M. A. Comby — 5, Rue d'Angleterre, et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis).

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », Avenue de France, Tunis — Brami Frères et Cie, propriétaires.

Grand Hôtel de France — 1^{er} ordre — L. de Lacroix, propriétaire — (Sousse-Tunisie).

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Cuenod — 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun — Tunis.

Le Gérant : E. LUMBROSO

Imp. GORSE, BASCONE et MUSCAT

Grande Distillerie Tunisienne G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR

Rue d'Espagne et Rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix — Vins en gros

SPECIALITE D'AMER ET FERNET LICARI

Récompensés à plusieurs expositions et concours.

Médaille d'or — Exposition Universelle de Paris 1900.

Médaille vermeil au Concours de Paris 1900.

Restaurant du Japon

— 7, rue Amilegr - TUNIS —

sert ses repas fixes avec Clos de l'Archevêché, café et service compris : à 11 francs.

Service à la grande carte à des prix imbattables.

Spécialités pour banquets avec Bourgogne, Bordeaux, Champagne compris à 25 francs.

On prend des pensionnaires

Prix spéciaux pour MM. les officiers et fonctionnaires.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite

Procédés et Brevets A. NOBEL

PELLET César, agent

DEPOSITAIRE A TUNIS : 16, Rue de Syracuse

Dynamite Gomme A et N° 1. Détonateurs, Méches de mines, 3 tisse goud rond — Téléphone 1.39

Adresse Télégraphique : Pellet — Tunis

L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS

« Vacuum Mobiloil »

Marque « GARGOYLE »

Maison A. MODIGLIANI

Agent général et Dépositaire pour la Tunisie

5, Rue Saint-Charles — TUNIS — Tél. : 0.47

Compagnie de Navigation Mixte

COMPAGNIE TOUACHE

Service Maritime entre Tunis et Marseille

Départ de Tunis le mercredi à 11 heures.

Arrivée à Marseille le jeudi à 14 heures.

Départ de Marseille le lundi à midi.

Arrivée à Tunis le mardi à 17 heures.